

LETTRE À LUC FERRY
Président du Conseil National des Programmes,
à propos du rapport du CNP (décembre 1994)

Nous vous remercions pour l'envoi du rapport du CNP : « Idées directrices pour les programmes du collège », et nous vous livrons quelques réflexions suscitées par une lecture attentive.

Nous apprécions vos déclarations générales républicaines et laïques et saluons le souci qui est le vôtre - tout en donnant la priorité à l'élève - de ne pas tomber dans la démagogie et de prôner la définition d'un projet pédagogique qui transcende les intérêts particuliers. Nous approuvons la nécessité d'un socle commun, d'un certain allègement sans déperdition, d'une cohérence entre les disciplines, de la définition de programmes pour tous. Bref, nous sommes globalement d'accord avec nombre de vos analyses.

Soulignons ce qui nous paraît positif dans notre domaine spécifique :

Outre que l'informatique et les technologies associées soient présentes dans votre rapport, nous nous félicitons que la Technologie (avec sa composante informatique) soit déclarée clairement comme devant appartenir au socle commun. Nous avons à un moment donné craint le pire, mais c'était avant votre arrivée au CNP.

Nous souscrivons totalement à : « ... De ce point de vue, l'acquisition des connaissances liées à l'état du présent (langues, mathématiques, sciences, technologie) est un impératif essentiel pour une école républicaine » (page 9). Nous irions plus loin en souhaitant que la dimension transdisciplinaire de l'informatique soit présente et soutenue par le CNP dans les concertations entre les différents GTD (page 12).

Nous approuvons « la complexité et la spécialisation des savoirs ... rendent les slogans simples (« lire, écrire, compter ») insuffisants ». C'est la première fois que nous trouvons cela en dehors des textes EPI ! Reste à convaincre ceux qui nous gouverneront, car ce « slogan », très répandu, dispense de réfléchir.

Venons-en aux critiques :

- Pôle expression : nous regrettons qu'il faille attendre les annexes pour trouver (page 33) quelques allusions disciplinaires incomplètes et parfois fort discutables, notamment en mathématique. Il eût été important, selon nous, de bien souligner (dès la page 21) le rôle grandissant des moyens modernes d'information et de communication et la nécessité de les utiliser de façon critique et raisonnée (analyse critique de l'image, par exemple). Mais peut être est-il encore temps, puisque « Rien n'interdit de poursuivre le travail... » (page 24) ?

Revenons à la page 33 : pour l'EPI "l'outil" informatique concerne l'ensemble des disciplines, beaucoup plus profondément que ce rapport ne le décrit. Nous avons pris quelques exemples dans notre note : « L'informatique et les technologies associées au Collège ».

Évidemment, dans un collège donné, toutes les disciplines ne se sentiront pas concernées (problèmes de programmes, de formation, de matériels disponibles, de volonté insuffisante de mise en œuvre, voire d'hostilité), raison de plus pour n'en éliminer aucune a priori.

- Connaissance de l'homme, connaissance du monde :

La distinction nous paraît très arbitraire. Arts, cultures, idéologies... appartiendraient au « vécu » de l'humain. Sciences et Techniques seraient en dehors, dans un monde extérieur à nous. Voilà qui semble bien dépassé et qui pose problème pour l'informatique et les technologies associées (CD-ROM, CDI, réseaux...) dont on observe les implications de plus en plus fortes dans l'ensemble des activités humaines.

Mais là n'est pas l'essentiel. Une fois de plus l'accent est mis sur "l'outil". Le terme n'est pas discourtois mais il est réducteur et il ne faut pas le laisser seul.

Dans la note précédemment citée, que nous vous avons adressée - à votre demande - le 1er décembre dernier, nous écrivions : « L'enseignement de la Technologie est le moment et le lieu privilégiés pour l'acquisition de notions élémentaires d'informatique (...) nécessaires à une pratique éclairée des outils dans les différentes disciplines et activités ». Ceci est important si l'on veut rééquilibrer le discours ambiant qui n'évoque qu'outils, notices et utilisation « presse-bouton ». Je clique donc je suis.

Dans l'alinéa n°3 (page 40) : « qu'une maîtrise minimale... sa place ». Pourquoi une telle formulation aussi réductrice ? La maîtrise minimale va bien au-delà de la « compréhension de l'organisation de la

société » ! C'est bien plus que cela. Elle permet d'AGIR. Pourquoi un tel retrait ? Un alinéa aurait-il disparu, victime du traitement de texte ?

- Disciplines transversales : il y avait là un autre emplacement de choix pour l'informatique et les technologies nouvelles, dans le cadre d'une réflexion globale sur un décloisonnement disciplinaire.

[Remarque : dans le même ordre d'idée, nous vous rappelons que, lors de sa première rencontre avec votre prédécesseur, qui avait dans un premier temps oublié l'informatique, l'EPI avait demandé la création d'un groupe transversal et non celle d'un GTD « informatique » ; nous sommes en effet pleinement d'accord avec votre analyse développée en page 12].

- Corrélation entre les disciplines (page 41)

A propos de : « rendre tous les élèves aptes, en fin de 5ème, à une utilisation raisonnée des outils informatiques en confiant cette mission essentielle à la Technologie » ; oui, certainement, mais la phrase eût gagné à se terminer par : « de telle sorte que ces savoirs et compétences puissent être réinvestis efficacement dans les différentes disciplines où ils trouvent leurs différents champs d'application ».

Il faut « mouiller » tout le monde pour une telle mission essentielle. Nous avons eu l'occasion de vous dire, lors de notre dernière rencontre, l'extrême variabilité dans les collèges. Ce n'est pas toujours le professeur de Technologie qui est le plus compétent en matière d'informatique et de technologies associées. Il ne faut RIEN exclure a priori. Les réalités quotidiennes ont la vie dure.

*

* *

En résumé : l'informatique est présente dans votre rapport (surtout au niveau des annexes), nous nous en réjouissons, mais ce rapport est en retrait par rapport aux enjeux. Il n'est malheureusement pas le seul. Nous retrouvons ce retrait au niveau des programmes des écoles, au lycée (cf. les derniers avatars d'un enseignement en seconde), dans les IUFM (cf. le BO n°45 !), dans les MAFPEN et plus récemment encore dans les projets de programmes, pour la classe de 6ème, publiés au B.O. spécial du 30 mars 1995. Si la présence du traitement de l'information dans les programmes de Technologie et d'Education musicale nous rassure, il n'en va pas de même pour les autres disciplines où l'utilisation de l'informatique et des technologies associées est discrètement mentionnée, absente ou même supprimée. C'est notamment le cas des

Lettres alors que les instructions et programmes de 1985 préconisaient déjà : « En classe de français l'ordinateur peut conduire à plus de rigueur et à des efforts d'écriture. Outre les logiciels de traitement de texte, des logiciels sont d'ores et déjà consacrés à la consolidation de certaines connaissances grammaticales, à des inventaires de vocabulaire dans un texte, à l'analyse de texte par repérage de mots clés et de phrases, à l'analyse et à la production de schémas narratifs, etc. »

La distorsion entre le système éducatif et la réalité extérieure (déploiement des ordinateurs de plus en plus puissants à coûts constants, multimédias, autoroutes...) est de plus en plus grande. Tout se passe comme si nos responsables - ce n'est pas votre cas semble-t-il - s'accommodaient du développement du micro-ordinateur en dehors de l'Ecole. C'est grave pour l'idéal républicain qui ne peut s'accommoder, lui, d'une société à deux vitesses. Nous écrivions, dans le texte de l'Assemblée Générale 94 : « Une insuffisante maîtrise des technologies modernes dans un monde de plus en plus complexe risque de créer de nouveaux exclus. Aux handicaps liés à la lecture, s'ajouteraient ceux liés à la technique mal maîtrisée. Un système éducatif démocratique se doit de relever ce nouveau défi. »

*

* *

Nous sommes à votre disposition pour affiner oralement ces quelques remarques qui se veulent constructives. Nous pensons tout particulièrement à la suite logique de votre rapport : la concertation avec les différents GTD.

L'EPI est prête à participer à ces travaux si vous le souhaitez.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.

Jacques BAUDÉ
Président
p. le Bureau National